



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 23 janvier 2018

Le vice-président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures.

Le vice-président souhaite la bienvenue à toutes les équipes et présente ses meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour 2018 en son nom et celui du comité.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect 1, Aprotect 2, Caterpillar 1, Caterpillar 2, Hauteville1, Hauteville 2, Hauteville 3, Hôpital de la Tour, HSBC, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, RTS 1, Service des Ecoles, SIG Energies, SIG environnements, SITA, TPG 1, TPG 2, Vacheron Constantin1, Vifor pharma 1.

Excusées : Givaudan, EDR1, RTS2

Démissions : ABB Secheron , Clinique Générale Beaulieu, EDR2, Migros, SIS, Vacheron Constantin 2, Vifor pharma 2.

Admission : TPG 2

2) Approbation du P.V. du 24 janvier 2017 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque à émettre, le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport du vice-président :

Le Président ayant remis sa démission pour fin juillet, le comité a géré le reste de la saison. Le vice-président remercie André Christin pour toutes ces années d'activité au sein du comité et d'avoir pris le premier contact avec Caterpillar pour le repas de clôture. Un grand merci à la secrétaire pour son travail. Un grand merci à la trésorière, qui par sa rigueur et sa vision sur la comptabilité nous permet de vous proposer un résultat positif de l'année en cours. Le comité est remercié dans son intégralité car sans lui le corpo ne pourrait pas fonctionner. Le vice-président remercie également René Caula pour sa fonction au sein du comité et au nom de ce dernier lui souhaite le meilleur pour la suite.

L'année 2017 dans l'ensemble s'est bien déroulée. Le début de saison fut difficile car il y avait un problème avec la machine pour faire les pistes, avec comme chaque années des quilles qui n'étaient pas à leur place.

Les championnats européens se sont déroulés à Nottingham dans des conditions difficiles de grandes chaleurs et des pannes fréquentes, les horaires n'ont pas été maintenus. En ce qui concerne les équipes Suisses, les résultats étaient bons avec 2 équipes en demi-finale.

La remise des prix a eu lieu chez Caterpillar. Un grand merci au gérant des lieux et aux personnels de Caterpillar pour leur aide et excellent accueil.

Le vice-président remercie les joueurs pour leur discipline vestimentaire.

Le vice-président souhaite une très bonne année 2018 et d'excellentes boules à toutes et tous.

André Christin ancien Président, remercie le comité pour le présent qui lui a été remis et les équipes pour l'avoir supporté toutes ces années passées au comité du bowling corporatif Genève.

4) Rapport de la trésorière :

Chaque année il est reproché à la trésorière d'imprimer trop de papiers, cette année elle a donc rien apporté et les rapports sont à disposition si besoin, il suffit de lui en faire la demande par mail.

Au 01 janvier 2017 nous avons commencé la saison avec en compte CHF 58'433.37.-
Les cotisations 2017 représentent un montant de CHF 82'032.-
Paiement au bowling de CHF 47'234.- pour la saison
Championnats Européens CHF 12'458.81
Coupes et écussons CHF 2460.-
En cours d'année nous avons égaré les écussons, nous avons dû les recommander.

C'est la première année où les 3 premières femmes de chaque catégorie sont récompensées, les autres années c'était seulement les 2 premières.
Le montant global de toutes les récompenses est de CHF 8'653.-

Le repas de fin de saison chez Caterpillar (merci au cuisinier) nous a couté CHF 9870.-

Un montant de CHF 450.- a été payé pour des personnes inscrites au repas de fin de saison qui ne se sont pas malheureusement pas présentées, ni excusées.

Les frais pour le repas et divers frais administratifs pour l'année se montent à CHF 19'806.40.

Nous terminons la saison 2017 avec une perte officielle de CHF 5'709.21.

Ce montant n'est pas tout à fait correct car l'an dernier 2 équipes avaient payé la saison 2016 et 2017, ces montants auraient dû être rajoutés sur l'année 2017.

Nous avons eu un montant à payer en plus de CHF 680.- pour la commande supplémentaire des écussons et CHF 450.- de perte pour le repas de fin de saison.

Si tout avait été en ordre le bénéfice aurait dû être de CHF 1'202.79

Pour les 15 personnes inscrites mais non excusées au repas de fin de saison, le comité a pris la décision de faire régler les repas à ces personnes car le montant de CHF 5.- par personne pénalise en réalité les personnes présentes au repas ce qui n'est finalement pas normal. La secrétaire va transmettre en fin d'assemblée, la facture et le nom de ces personnes aux différents responsables des équipes concernées, afin d'obtenir le règlement de ces repas.

Nous avons un compte UBS qui avait été ouvert pour l'organisation des Championnats Européens à Genève ce qui n'est plus d'actualité. Ce compte nous coûte CHF 5.- de frais mensuels. Le montant sur ce compte est de CHF 23'884.66 Lorsque le nouveau comité sera complet, ce compte sera clôturé et le montant transféré sur le compte CCP.

Nous clôturons au 31.12 2017 avec un montant sur le compte CCP de CHF 53'420.35 et sur le compte UBS de CHF 23'884.66 ce qui donne un total global de CHF 77'305.01.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2017 du BCG ont été vérifiés par Sita et l'Hôpital de la Tour. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Elections du président et du comité :

Démission d'André Christin Président en juillet 2017.

Démission de René Caula membre technique.

Nous avons reçu qu'une demande de candidature pour le poste de président, il s'agit de madame Sylviane Schrag qui se propose pour autant que personne dans l'assemblée ne soit intéressé par le poste.

Le vice-président propose donc Madame Schrag Sylviane au poste de présidente et demande à l'assemblée son accord.

André Christin ancien président prend la parole, il trouve que pour le bien-être du bowling corporatif le nouveau ou la nouvelle présidente devrait parler Anglais afin d'avoir des contacts avec le BEC. Il ou elle devrait également consacrer tout son temps au Bowling Corporatif Genevois et ne pas avoir d'autres occupations.

Un membre de l'assemblée prend la parole pour signifier son mécontentement à André. Il trouve que celui-ci n'est pas très correct vis-à-vis de Madame Sylviane Schrag.

Le vice-président répond à André Christin qu'il serait judicieux bien évidemment d'avoir une personne parlant en Anglais, mais que ce n'est pas le cas et n'avons pas d'autre candidature.

Yves Bersier de SIG nous précise que si Sylviane a besoin d'aide en anglais, il n'y a pas de problème, quelqu'un pourra l'épauler.

La secrétaire prend la parole pour répondre à André Christin. Elle lui dit qu'il ne connaît pas l'Anglais et cela ne l'a pas empêché d'avoir le poste de président. Elle lui précise également que si Sylviane Schrag a plusieurs activités annexes c'est son problème et qu'elle les assumera.

Lors des Championnats Européens de bowling, il y aura bien un membre d'une des équipes sur place qui parlera Anglais et pourra épauler Sylviane. Elle choisira les plans de jeux en fonction de la date et l'heure de l'assemblée générale du BEC.

Le vice-président passe au vote pour élire Sylviane au poste de présidente du bowling corporatif Genève

Elle est élue par 22 oui et une abstention.

Sylviane Schrag est donc élue comme présidente du bowling corporatif Genève.

Nous devons trouver un trésorier pour remplacer Sylviane Schrag de son poste de trésorière. Rémy Goumoens de l'Hôpital de la Tour se propose, il est élu à l'unanimité.

Nous devons trouver un remplaçant pour René Caula pour le poste de membre.

Robert Frei se propose, il est élu à l'unanimité.

Le comité pour les deux prochaines années se compose de :

Présidente : Sylviane Schrag
Vice-Président : Daniel Golay
Trésorier : Remy Goumoens
Secrétaire : Marylène Despres
Membre technique : Robert Frei

8) Elections des vérificateurs aux comptes :

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : Caterpillar 2, TPG, suppléant Aprotect 2

9) Championnat Genevois 2018 :

Pour la saison 2018 nous avons reçu 7 démissions d'équipes et une admission.

Nous nous retrouvons pour la saison 2018 avec 26 équipes.

Le comité s'est réuni pour refaire la répartition des groupes. Il y a plusieurs solutions.

Nous devons absolument garder les lundis et mardis car le bowling de Meyrin va être détruit et si de nouvelles équipes nous rejoignent en 2019 il ne sera peut-être plus possible d'avoir les pistes.

1ère Proposition

10 équipes en division A qui joueraient 20 matchs.

10 équipes en division B qui joueraient 20 matchs.

6 équipes en division C qui joueraient 18 ou 24 matchs.

2ème proposition

12 équipes en division A, 8 en division B et 6 en division B et nous aurions 24 matchs à jouer.

Le vice-président informe l'assemblée que nous avons reçu une motion de Caterpillar pour baisser le nombre de joueurs à 3 au lieu de 4. Le vice-président demande qui pourrait rajouter une équipe, si le nombre de joueurs change. Il n'y a aucune réponse positive. Nous resterons donc à 4 joueurs par équipes.

Le responsable du service des écoles, monsieur Robert Frei propose de répartir les groupes de la façon suivante :

- 12 équipes en division A, 7 équipes + une équipe blind en division B et 7 équipes + une équipe blind en division C.

Nous passons au vote.

- 1^{ère} proposition : 10 équipes en division A, 10 équipes en division B et 6 équipes blind en division C.
Résultat : aucun vote pour la 1^{ère} proposition.
- 2^{ème} proposition : 12 équipes en division A, 8 en division B et 6 en division C.
Résultat : 3 votes pour la 2^{ème} proposition.
- 3^{ème} proposition : 12 équipes en division A, 7 équipes + une équipe blind en division B et 7 équipes + une équipe blind en division C.
Résultat : 14 votes pour la 3^{ème} proposition.

6 personnes n'ont pas voté.

C'est donc la 3^{ème} proposition qui est retenue. La saison 2018 sera composée de la façon suivante :

- 12 équipes en division A, 7 équipes + une équipe blind en division B et 7 équipes + une équipe blind en division C pour un total de 24 matchs pour chacune des divisions.

Le prix de la saison 2018 reste identique à celui de la saison 2017. La secrétaire enverra la facture par mail aux responsables d'équipes.

Caterpillar fait la demande pour ne pas monter en B, mais rester en C malgré leur promotion. Il y également SITA et AIG2 qui ont émis le désir de rester en C.
Demande acceptée pour les 3 équipes.

Suite au fort taux de démissions nous devons réduire la planche de prix, voici plusieurs solutions.

Le tableau rouge est le tableau actuel. Les tableaux bleus, violet et orange sont les nouvelles propositions.

1e équipe 500.-	4e équipe 200.-	1e équipe 450.-	4e équipe 150.-
2e équipe 400.-	5e équipe 100.-	2e équipe 350.-	5e équipe 50.-
3e équipe 300.-	6e équipe 50.-	3e équipe 250.-	6e équipe 0.-
1e équipe 400.-	4e équipe 100.-	1e équipe 450.-	4e équipe 80.-
2e équipe 300.-	5e équipe 80.-	2e équipe 350.-	5e équipe 60.-
3e équipe 200.-	6e équipe 60.-	3e équipe 250.-	6e équipe 40.-

10 votes pour le tableau bleu,
4 votes pour le tableau violet

3 votes pour le tableau orange.
6 personnes n'ont pas voté.

La planche de prix appliquée sera le tableau bleu. Le règlement sera mis à jour.

En division A, les 6 premiers seront primés.
En division B et C, les 4 premiers seront primés.

Robert Frei propose de baisser le montant des subventions pour les championnats européens qui avaient été décidé lorsque les billets d'avion n'étaient pas bon marché.

La décision est de ne rien changer pour le moment concernant le montant de ces subventions.

10) Prix des jeux + paiement et présentation du budget 2018

Prix des jeux inchangés.

11) Clôture de la saison 2017 + proposition de lieu de remise des prix 2018

La remise des prix a eu lieu chez Caterpillar, nous avons été très bien accueillis. Le comité remercie Sébastien Roos le cuisinier et tous les membres de Caterpillar pour leur aide ainsi que le responsable de la sécurité.

Selon notre budget nous devons peut-être revoir le repas de fin de saison, peut-être nous le remplacerons par un apéritif dinatoire, à voir.

Dans le cas où un repas de fin de saison pourrait être organisé, merci aux équipes intéressées de bien vouloir se faire connaître. Si dans votre entourage vous connaissez un lieu susceptible de nous intéresser, veuillez le communiquer aux membres du comité.

Vicenzo D'Apice intervient pour signaler qu'il n'a pas apprécié qu'André Christin ancien Président, ai pris contact directement avec Rolex afin de demander de pouvoir organiser le repas de fin de saison 2017 sans l'informer.
Le comité dans son ensemble répond qu'il n'était pas au courant de cette démarche.

12) Compte rendu des Euros 2017:

Six équipes ont représenté les entreprises de Suisse. Toujours appréciée par les amateurs de bowling, cette manifestation a réuni des joueurs dont la sportivité et les échanges se font toujours dans une bonne ambiance. Malgré le peu d'équipes 58 cette année aucune doublette féminine et doublette mixte Suisse.

Sur des pistes en bois, nos joueurs habitués à participer à des compétitions sur des pistes synthétiques, ne se sont pour autant pas laissés impressionner. Malgré des conditions très difficiles : « une grande chaleur dans le bowling, des pistes qui sont

souvent tombées en panne et des horaires qui n'ont pas été tenus à cause des pannes trop nombreuses, deux équipes se sont quand même retrouvées en demi-finale.

Hauteville Sports 1 a fini à la 13^{ème} place avec 192.52 de moyenne, il a manqué 31 quilles pour être dans la finale pour la douzième place.

Hauteville Sports 2, malgré les pannes a fini 1 heure après avec une 20^{ème} place avec 182.89 de moyenne.

Puis nous avons :

- 32^{ème} Aprotéc 1 avec 179.5 de moyenne
- 51^{ème} Rolex SA avec 155.44
- 53^{ème} TPG avec 153.43
- 54^{ème} Aprotéc2 avec 152.27

Ce fût les Hollandais 1^{er} (SnijderBouw) avec 214 de moyenne, suivi par l'Allemagne Figaro2 avec 208 & Figaro 1 avec 201. Ces trois équipes jouant à un autre niveau.

Les équipes étant éparpillées dans les hôtels de Nottingham ainsi que différents horaires de jeux, il a été impossible de faire un apéro tous ensemble.

Marylène Despres, secrétaire a informé les équipes de prendre une consommation qui leur serait offerte par le comité. Certaines équipes lui ont remis le ticket et ont été remboursées de suite.

André Christin, président étant absent, c'est Marylène Despres, secrétaire qui a participé à l'assemblée générale du BEC. Les mauvaises conditions de jeux, le retard est la chaleur ont été relevés.

Concernant le cas du service des écoles, le BEC doit écrire à Bologne pour leur demander de nous donner une réponse.

Il y a de moins en moins de doublette féminine qui participe aux Européens, le BEC a décidé de faire un essai en 2018 et d'accepter les doublettes féminines d'entreprises différentes.

13) Euros 2018, hôtels, équipes et trajets:

Les Euros 2018 se dérouleront à Lille du 09 mai au 12 mai 2018.

Equipes subventionnées :

Hauteville 1
Hauteville 2
Rolex 1

Aprotec 2

Doublettes mixtes subventionnées :

Service des écoles : Luisita Karrer et Jean Karrer

Doublettes féminines subventionnées :

Rolex 3 et Vifor Pharma 1 : Ruth Zbinden et Sylviane Schrag

Equipes non subventionnées :

2 équipes TPG

Aprotec 1

Doublettes mixtes non subventionnées :

Service des écoles : Paula Rodrigues et Robert Frei

Service des écoles : Martine Bochatay et Haroun Didri

Doublettes féminines non subventionnées :

EDR 1 : Marylène Despres et Monique Torrenté

Hauteville 1 : Ivana Louvrier et Francis Barbezat

Les responsables d'équipes doivent faire parvenir au plus vite la fiche d'inscription avec le timbre de l'entreprise au vice-président. Cette dernière se trouve sur le site du BEC.

Le lien pour les championnats européens est sur le site directement.

Pour la saison 2018 le championnat corporatif genevois reprendra :

Pour la division C, le lundi 29 janvier 2018

Pour les divisions A et B, le mardi 30 janvier 2018

14) Nouveaux joueurs:

Le vice-président rappelle que les nouveaux joueurs doivent être annoncés au comité et au bowling avant qu'il ne dispute leur premier match. Nous devons également obtenir l'attestation de l'employeur.

Le vice-président demande de ne pas oublier d'indiquer sur les fiches de renseignements équipes, les étrangers, les affiliés et les affiliés/étrangers.

Les affiliés/étrangers sont les joueurs étrangers qui jouent dans l'entreprise depuis plus de 5 ans.

Rappel : les équipes ayant un étranger ne peuvent pas dépasser 8 joueurs en tout, étranger y compris.

15) Votations motions SIG, Service des écoles et Caterpillar.

Motions SIG

Yves Bersier de l'équipe SIG a envoyé une motion car son équipe a été promue en division A ce qui va leur poser un problème de composition d'équipes. Dans l'équipe il y a un joueur assimilé qui joue depuis 16 ans et une joueuse étrangère qui joue depuis 11 ans mais depuis 1 année en corpo. Yves Bersier demande une dérogation pour intégrer ces deux joueurs dans l'équipe en division A et s'engage à ne pas les faire jouer le même soir. Ils renoncent également aux subventions pour les européens, s'ils ont la chance d'y être qualifiés.

Réponse du comité : il y a un joueur affiliés/étrangers et un étranger, ils peuvent jouer le même soir ensemble.

Motions service des écoles

Robert Frei de l'équipe du service des écoles a envoyé une demande afin de modifier l'article G. Championnat Européen point 6 comme suit.

La ou les doublette/s mixte/s sélectionnée/s auront le droit à une indemnité de Frs 1500.- par doublette.

En outre la ou les doublette/s pour être qualifiée/s devra/ont avoir totalisé une moyenne de 150 quilles équipe et 24 parties du championnat Genevois Corporatif.

En 2015 Robert Frei avait déjà fait une proposition de modification de règlement et suite au vote les parties hommes sont descendues à 36 parties et moyenne à 165.

Cette année la demande est de descendre à 150 et 24 parties.

Le comité n'est pas tout à fait d'accord, mais décide de descendre à 155 et 24 parties pour les femmes et 36 parties pour les hommes.

Cette proposition est soumise au vote.

- Proposition de Robert Frei pour une moyenne de 150 et 24 parties pour les hommes et les femmes, 6 oui
- Proposition du comité pour une moyenne de 155 et 24 parties pour les femmes et 36 parties pour les hommes, 7 oui

6 abstentions.

C'est donc la proposition du comité qui est retenue.

Motions Caterpillar

Michael C. Miller de l'équipe Caterpillar a envoyé une motion pour demander de descendre le nombre de joueurs de 4 personnes à 3 personnes par équipes.
Motions pas retenue car cela ne nous amènerait pas de nouvelles équipes (voir point 9)

16) Divers:

Yves Robin demande si pour les nouveaux joueurs qui arrivent en division C et n'arrive pas au score du blind, il n'est pas possible de les aligner au score du blind afin de ne pas les décourager. La proposition est refusée car ce n'est pas correct concernant les moyennes de chacun.

José Martin des TPG demande quand les plans de jeux pour les championnats européens doivent être transmis au comité. Réponse du vice-président le plus vite possible.

Le vice-président demande à l'assemblée ce qu'il pense du lieu de notre assemblée, car il est très difficile de trouver des salles de restaurant sans y manger.

Les avis sont positifs et Pedro Rosa des TPG signale qu'il pourrait peut-être avoir une salle à nous mettre à disposition gratuitement à voir.

Le vice-président remercie toutes les personnes présentes pour leurs participations au bon déroulement de cette assemblée générale.

Assemblée levée à 22h

Pour le comité du BCG
La secrétaire

Marylène Despres